

■ **Geneva Expatriate Services Limited, St. Peter Port, succursale de Genève**, à Genève, services et conseils juridiques et fiscaux aux sociétés et à leurs employés, etc. (FOSC du 25.11.2002, p. 6). Nouvelle raison sociale du siège principal: Beau & Co Expatriate Services Limited. Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **Beau & Co Expatriate Services Limited, St. Peter Port, succursale de Genève**. Les pouvoirs de Bougourd Jason Miles, ainsi que la procuration de Grenon Ariane Sabine et Juon Laurent Louis sont radiés. Lokkett Philip B., de Grande-Bretagne, à St.Martin (Guernesey), membre du conseil d'administration, signe individuellement. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Brouyer Jean-Léopold, de France, à Vufflens-la-Ville, et Mossaz Patrick, de et à Genève.

Journal no 5664 du 19.05.2003
(01003738 / CH-660.2.227.002-4)